



PQ-MAS-V01

## POLITIQUE QUALITE



L'Agence Nationale de Biosécurité (ANB), créée en 2005, est l'Autorité nationale compétente en matière de biosécurité au Burkina Faso. Œuvrant pour le développement socio-économique du pays et le bien-être des populations à travers l'application de la réglementation efficiente et transparente des biotechnologies modernes, l'ANB a pour vision de se positionner comme un **leader crédible** au Burkina Faso, dans la sous-région et à l'international.

Pour réaliser ses missions, l'Agence Nationale de Biosécurité s'est fixée des axes stratégiques majeurs :

- Veiller à la **modernisation** de la gouvernance de l'ANB ;
- Assurer la **gestion prospective** de l'ANB ;
- **Renforcer les capacités** opérationnelles du personnel ;
- Veiller à la **sécurisation** de l'utilisation des OGM ;
- Développer des programmes de recherche pour **l'amélioration de la biosécurité** ;
- **Informer, sensibiliser et communiquer** ;
- Assurer le **développement** institutionnel.

Pour ce faire, l'ANB s'engage à bâtir un **Système de Management de la Qualité** conforme aux exigences des normes ISO 9001 : 2015 et ISO 17025 : 2017, et couvrant toutes les activités de l'Agence.

Ainsi, l'ANB s'engage :

- Au niveau de la **certification ISO 9001 version 2015** à :
  - ✓ Améliorer le niveau de satisfaction des parties intéressées et respecter les exigences légales et réglementaires applicables ;
  - ✓ Améliorer l'environnement de travail et le système organisationnel pour la valorisation des collaborateurs et le développement de leurs compétences ;
  - ✓ Etablir les objectifs qualité et assurer l'amélioration continue de son Système de Management de la Qualité ;
  - ✓ Renforcer le leadership de l'ANB tant sur le plan national qu'international.
- Au niveau de l'**accréditation ISO 17025 version 2017** à :
  - ✓ Maintenir et développer les compétences du laboratoire ;
  - ✓ Insuffler une dynamique administrative et technique au laboratoire pour assurer la cohérence de ses activités ;
  - ✓ Améliorer les performances opérationnelles, la rentabilité et la pérennité du laboratoire ;
  - ✓ Développer le partenariat scientifique, technique et la visibilité du laboratoire.

Afin d'atteindre ces objectifs, je m'engage à soutenir pleinement, avec toutes les ressources nécessaires, le bon fonctionnement du Système de Management de la Qualité. Je m'engage à garantir par ailleurs, l'impartialité et l'indépendance des résultats produits par le laboratoire.

J'ai désigné un Responsable Qualité à qui je donne autorité pour assurer la mise en œuvre et le suivi, au sein de l'ANB et de ses structures techniques, de notre Système de Management de la Qualité et me rendre compte de son fonctionnement, des difficultés et des perspectives d'amélioration.

J'invite tous les acteurs à m'accompagner dans cette marche de l'ANB vers les standards internationaux, pour l'atteinte de nos objectifs.

Enfin, j'animerai périodiquement les revues de Direction pour m'assurer de la performance et de l'efficacité de notre Système de Management de la Qualité, et leur adéquation avec les orientations stratégiques de l'ANB.

Fait à Ouagadougou, le 19/03/2021

Le Directeur Général



**Pr Nicolas BARRO**  
Chevalier de l'Ordre National